

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
COMMUNE DE BURBURE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
SUR L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le public est informé que par arrêté, le Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Burbure.

L'ENQUETE PUBLIQUE AURA LIEU MERCREDI 23 OCTOBRE 2019 AU SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 INCLUS soit une durée de 32 jours. Elle se déroulera :

- **En mairie de Burbure** – 22 rue Noémie Delobelle 62151 Burbure - les jours ouvrés et aux heures habituelles d'ouverture : du mardi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 08h00 à 12h00.
- **À l'antenne de Lillers de la Communauté d'Agglomération** – 7 rue de la Haye, 62190 Lillers – les jours ouvrés et aux heures d'ouverture des services communautaires : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Monsieur Didier Chappe, proviseur de lycée, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de Monsieur le Président du tribunal administratif de Lille. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales ou écrites :

- **En mairie de Burbure – 22 rue Noémie Delobelle 62151 Burbure**
- le mercredi 23 octobre 2019 de 14h00 à 17h30
- le samedi 23 novembre 2019 de 8h30 à 12h00
- **À l'antenne de Lillers de la Communauté d'Agglomération – 7 rue de la Haye, 62190 Lillers**
le mercredi 13 novembre 2019 de 14h00 à 17h30

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier, les jours ouvrables et aux heures habituelles d'ouverture :

- En mairie de Burbure.
- À l'antenne de Lillers de la Communauté d'Agglomération.
- À l'antenne de Nœux-les-Mines de la Communauté d'agglomération, située 138b rue Léon Blum 62290 NOEUX-LES-MINES, sur un poste informatique à disposition du public, aux heures d'ouverture des services communautaires.
- Au siège de la Communauté d'Agglomération à Béthune, siège de l'enquête, situé 100 avenue de Londres BP 548 62411 BETHUNE, aux heures d'ouverture des services communautaires.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de l'agglomération : www.bethunebruay.fr

Le public pourra présenter ses observations ou propositions :

- Sur des registres à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur les jours ouvrables et aux heures d'ouverture :
 - En mairie de Burbure
 - A l'antenne de Lillers de la Communauté d'agglomération
- Par correspondance portant la mention « Ne pas ouvrir – Enquête publique – Elaboration du PLU de la commune de Burbure – A l'attention du commissaire enquêteur », à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay – Direction Urbanisme et Mobilités – 100 avenue de Londres - BP 548 – 62411 BETHUNE
- Par voie électronique **jusqu'au 23 novembre 2019 à 17h00 à l'adresse suivante : enquete.publique.burbure@bethunebruay.fr**

Le dossier d'enquête publique, en version papier et version dématérialisée, comportera les avis reçus des personnes publiques associées. Le dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Burbure n'est pas soumis à évaluation environnementale stratégique.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire enquêteur aura un mois pour rendre son avis et ses conclusions motivées qui pourront ensuite être consultés, pendant un an sur le site internet www.bethunebruay.fr, en mairie et à l'antenne de Nœux-les-Mines de la Communauté d'agglomération.

A l'issue de l'enquête publique, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Burbure sera approuvée par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

Des informations complémentaires peuvent être demandées à la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane - Direction de l'Urbanisme et de la Mobilité – Service Planification - tél : 03.21.54.78.00.

Le Conseiller Délégué, Pascal BAROIS

Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Président

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Siège : Hôtel Communautaire 100, avenue de Londres C.S. 40548 62411 BETHUNE Cedex
Tél. : 03.21.61.50.00 | Fax : 03.21.61.35.48 | contact@bethunebruay.fr | www.bethunebruay.fr